

Qu'est-ce que le vocabulaire fondamental?

Autor(en): **Bénédict, Gaston / Humbert, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **79 (1950)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qu'est-ce que le vocabulaire fondamental ?

par le D^r Gaston Bénédict, ancien professeur à l'University Southern, California,
et le D^r Jean Humbert, professeur au Collège St-Michel, Fribourg

La connaissance d'une langue suppose la possession de plusieurs éléments parmi lesquels figure au premier chef le vocabulaire. Pédagogues et auteurs didactiques se posent à ce sujet deux questions cardinales, révélatrices du double aspect de cet important problème :

1. Combien de mots un élève devrait-il apprendre et connaître au cours de son premier cycle d'études françaises pour être en mesure de soutenir une conversation courante, pouvoir lire et comprendre un texte français de difficulté moyenne ?

2. Quels sont ces mots ?

Deux mille mots sans cesse répétés, affirme feu le professeur Jacques-Gabriel Cahen¹, ont suffi à Racine pour composer les dix-huit mille vers de ses immortelles tragédies. Or, si l'on demandait aux maîtres de français d'établir un vocabulaire essentiel, on n'obtiendrait vraisemblablement que des inventaires fondés sur l'intuition ou l'expérience professionnelle. En dépit de leur valeur documentaire, ces nomenclatures dépourvues d'objectivité ne refléteraient pas la réalité et ne sauraient être considérées comme un lexique rationnel et scientifiquement compilé.

Dès le début du siècle, la question des vocabulaires standardisés a fait l'objet d'articles et de livres qui témoignent d'une même préoccupation et justifient les propos de Fritche : « Dans l'étude d'une langue vivante, le point capital est assurément l'acquisition d'un vocabulaire qui permette à l'élève de s'exprimer de façon adéquate et aisée². » Le professeur Georges Roger décèle le mal : « Une des causes de nos insuccès, écrit-il³, c'est l'absence de gradation scientifique dans les ouvrages dont nous nous servons pour enseigner le vocabulaire... Les textes sont choisis au petit bonheur, et le maître et ses élèves doivent se déliciter quand ils ne sont pas dangereusement archaïques, ou trop difficiles... Nos malheureux élèves apprennent beaucoup de mots dont l'utilité immédiate est des plus contestables, et d'autre part ils n'ont pas la maîtrise des expressions les plus courantes qu'ils sont supposés savoir ! »

Cette absence de méthode entraîne les conséquences les plus fâcheuses : « Chaque auteur, continue Roger, emplit empiriquement ses ouvrages du vocabulaire qui lui a paru le plus utile, mais la comparaison des divers *primers* (syllabaires) en usage dans nos classes est, à ce point de vue, bien instructive. On y voit que tel mot, considéré par tel auteur comme indispensable (puisqu'il l'emploie dès les premières leçons), ne figure nulle part dans les ouvrages de ses confrères ! Et des mots courants, des expressions d'un usage quotidien sont arbitrairement laissés de côté. »

¹ *Le vocabulaire de Racine*, E. Droz, Paris 1946.

² *The Study of the Systematic Vocabulary*, *School Review*, XVI, février 1908.

³ *Pour un enseignement plus méthodique et plus scientifique des langues modernes*, *Les langues modernes*, avril 1931.

Pour remédier à cette carence méthodologique, il convient de fournir à l'élève un lexique qui réponde à ses besoins actuels d'expression, tout en prévoyant ses besoins futurs. Dans l'impossibilité d'enseigner et de faire assimiler *tout* le vocabulaire, le professeur se bornera à un choix judicieusement fondé sur l'usage, comme le préconise l'un des pionniers dans le domaine du *word-count* (tri et décompte lexical), le professeur américain E. L. Thorndike : « Le critère applicable à la sélection du vocabulaire à des fins pédagogiques devrait être la *fréquence* de l'emploi du mot. »

En effet, certains vocables reviennent fréquemment dans le langage parlé et écrit, alors que d'autres n'y apparaissent que de rares fois. Limiter aux premiers le lexique des débutants, ne serait-ce pas le moyen d'atteindre à un rendement plus certain et de gagner du temps ?

Le principe de la fréquence — ainsi que du *range* (classement lexical par ordre d'importance) dont nous parlerons plus loin — est aujourd'hui largement admis comme valable, témoin le fait qu'au cours des dernières décennies on l'a utilisé pour la rédaction des *word books* (listes lexicologiques) des principales langues modernes.

Ces listes dressées scientifiquement et basées sur la fréquence écartent les termes recherchés, obsolètes, peu usuels, surchargeant inutilement la mémoire et exigeant force commentaires. Cette délimitation verbale, qui a fait le succès du *Basic English* ramené à 850 mots idoines à l'expression commune et courante, ne saurait laisser indifférents les responsables de l'enseignement du français aux étrangers.

Car enfin, est-il de sage pédagogie de munir nos élèves de manuels contenant un vocabulaire indigeste, d'une densité néfaste, sans graduation, conçu pour des étudiants de langue maternelle française et non pour ceux qui apprennent notre idiome comme langue étrangère ? A se servir de tels ouvrages, ils courent le risque de ne pas en assimiler la matière, de ne saisir que furtivement les acceptations proposées, de contracter l'affligeante habitude de la passivité intellectuelle, tandis qu'il serait impératif qu'ils acquissent la maîtrise d'un lexique restreint, mais foncièrement usuel.

L'effort devrait donc porter sur l'essentiel. Mais pour savoir ce que l'on entend par *vocabulaire essentiel* ou *fondamental*, il importe d'examiner de plus près les travaux publiés par les spécialistes, la plupart d'ailleurs — fait digne d'être relevé — des étrangers, singulièrement des Américains.

Il n'est pas possible dans le cadre dévolu à cette initiation de signaler toutes les investigations entreprises, lesquelles — notons-le par parenthèse — exigent des dépouillements de longue haleine et fort fastidieux. Nous nous limiterons à un bref aperçu historique des principales, nous arrêtant plus longuement à celles qui ont fait époque et qui reposent sur les méthodes modernes de recherche scientifique.

L'honneur des premiers efforts méritoires consacrés à l'établissement d'un choix lexical revient à un groupe d'étudiants sténographes allemands. Ce recensement porta sur onze millions de mots environ, puisés dans des textes extrêmement variés, d'où l'on tira une nomenclature de 80 000 vocables que F. W. Kæding publia, en 1898, dans son *Häufigkeitwörterbuch der deutschen Sprache*. Comme ce tri était spécialement destiné à l'enseignement de la sténographie, il ne servit guère aux professeurs de langue allemande.

A une étude initiale sur les mots anglais, due à L. P. Ayres et datant de 1915, succéda, en 1921, la vaste et ambitieuse publication du professeur E. L. Thorndike, intitulée *The Teacher's Word Book*. Elle présentait 10 000 vocables différents, de haute fréquence, choisis dans un total de quelque 4 500 000 mots extraits de livres de lecture d'une extrême variété.

Ce n'est qu'en 1924 que parut la première liste de mots français, dressée par le professeur V. A. C. Henmon¹, sur la base d'un dépouillement de 400 000 vocables. Malgré ses lacunes, cet essai marque une étape décisive dans l'histoire des *word count* scientifiques.

Par la suite, les plus grands progrès furent réalisés grâce aux investigations conduites sous les auspices des *American and Canadian Committees on Modern Languages*. Nous leur sommes redevables du *Graded Spanish Word Book* de M. A. Buchanan², du *German Frequency Word Book* de B. Q. Morgan³, du *A Graded Word Book of Brazilian Portuguese* de Charles B. Brown, Wesley M. Carr et Milton L. Shane⁴, et du *French Word Book* de G. E. Vander Beke⁵, le seul qui intéresse directement notre exposé, et partant le seul que nous décrirons succinctement.

Il contient un inventaire de 6067 mots divers extraits d'un ensemble de 1 547 748 mots, y compris les 400 000 comptés par Henmon.

Les raisons majeures pour lesquelles l'ouvrage de Vander Beke est un instrument de beaucoup supérieur à celui de Henmon sont les suivantes :

1. Le nombre considérable des vocables contrôlés.
2. La grande variété des sources utilisées pour le recensement, soit 88 extraits de 5000 mots chacun. Le nom des auteurs dont les textes ont été dépouillés est suggestif : Balzac, Barrès, Bazin, Bordeaux, Bourget, Coppée, Dumas, Fabre, Hugo, Loti, Renan, Rolland, Rostand, Taine, Thiers, Vigny, Zola.
3. Vander Beke prend en considération les différentes acceptions d'un même terme (polysémie) ; il tient compte de l'homonymie et des fonctions grammaticales divergentes et multiples d'un même mot.
4. D'autre part, Vander Beke n'opéra pas sa sélection, comme Henmon, d'après la seule *fréquence*, il précisa également son *range*. Ainsi, le *range* du mot *heure* est bien plus étendu que celui du mot *écho*, puisque le premier figure dans quasi tout ouvrage français ; le second, en revanche, n'y apparaît que dans un nombre fort limité. Évaluation indispensable, car si l'on veut donner une image exacte de l'utilité relative d'un vocable, il faut considérer à la fois sa *fréquence* et son *range*.

Rien d'étonnant dès lors que l'enquête lexicologique, sérieuse, approfondie et objective, du professeur américain fasse autorité. Le fait que la plupart des manuels d'enseignement du français, publiés de nos jours aux États-Unis, se réfèrent à sa liste est une preuve éclatante de sa validité, validité encore accrue

¹ *A French Word Book*, bulletin N° 3, Bureau of Educational Research, University of Wisconsin, September 1924.

² *Publications of the American and Canadian Committees on Modern Languages*, III University of Toronto Press, 1927.

³ *Publications of the American and Canadian Committees on Modern Languages*, IX The Macmillan Co., 1928.

⁴ *Publications of the Committee on Modern Languages of the American Council on Education*, F. S. Crofts et Co., New York, 1945.

⁵ *Publications of the American and Canadian Committees on Modern Languages*, XVI The Macmillan Co., 1927.

par deux études critiques plus récentes, signées James Douglas Haygood¹ et Michael West².

Haygood soutient que l'inventaire intégral de Vander Beke, qui se monte, rappelons-le, à plus de 6000 mots, est trop vaste pour constituer un vocabulaire fondamental. Il étaye son argumentation sur les travaux de West, qui a prouvé qu'avec un vocabulaire de 1072 mots anglais il est loisible de traduire, avec aisance, le premier tome de *Monte Cristo* (soit environ 50 000 mots). Au demeurant, West qui a écrit un roman de plus de 30 000 mots avec un lexique ne comptant que 1779 mots différents, estime qu'un vocabulaire de cette étendue embrasse à peu près tous les termes indispensables.

Haygood, qui partage l'opinion de West, a voulu néanmoins vérifier scientifiquement les deux questions inhérentes à l'étude de la lexicologie, à savoir : déterminer l'étendue d'un vocabulaire français fondamental et choisir les mots qui doivent le constituer.

Il commença par sélectionner, à son tour, des textes différents de ceux de Vander Beke et réunissant les conditions suivantes :

1. Présenter un intérêt certain.
2. Etre de difficulté moyenne.
3. Etre de longueur moyenne.
4. Etre tirés d'une édition reproduisant le texte sans coupures ni modifications.

Puis il s'adonna aux longs et fastidieux travaux de recensement. Il employa à cet effet une méthode de classement et de calculs bien adaptée à son objet ; et, grâce à une interprétation intelligente des résultats, parvint à exclure pour ainsi dire tout élément subjectif. Sans entrer dans les détails techniques de son élaboration statistique — décrite *in extenso* dans sa thèse —, citons ses conclusions, qui seules intéressent notre exposé : « Pour lire un texte français de moyenne difficulté, il suffit à un élève de connaître les 2069 mots des deux premières parties de la liste de Vander Beke, représentatifs du 86,88 % au 92,02 % des extraits étudiés. »

S'il nous fallait encore une preuve de la valeur transcendante du tri lexical de Vander Beke, nous la trouverions dans la récente et remarquable étude de Robert Dottrens et Dino Massarenti³. Ces deux pédagogues genevois ont établi leur propre liste de 2716 mots en confrontant l'inventaire Vander Beke-Haygood avec les principaux autres inventaires existants.

Que leur nomenclature, qui renferme la presque totalité des mots de Vander Beke, présente un excédent de 647 vocables s'explique sans peine si l'on songe qu'elle a été conçue pour servir de base à l'enseignement du français aux écoles primaires de langue maternelle française, et non aux étrangers.

Ce rapide examen nous met en mesure de répondre précisément aux deux questions posées au début de notre mémoire : les 69 vocables de la première partie du *French Word Book* de Vander Beke — totalisant à eux seuls plus du

¹ *Le vocabulaire fondamental du français*. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Librairie Droz, Paris 1937.

² *Language in Education*, Longmans Green and Co., 1929.

³ *Vocabulaire fondamental du français, Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris 1948.

50 % des textes dépouillés par Haygood — et les 2000 premiers de la seconde partie offrent un matériel lexicologique suffisant pour soutenir une conversation courante et pour lire avec profit les manuels du premier cycle d'études françaises, ainsi que les œuvres littéraires (romans, nouvelles, pièces de théâtre) ou autres moyennement difficiles.

« La validité du *French Word Book* de Vander Beke, en tant que clé des mots les plus courants de la langue française écrite, ne fait aucun doute », affirme encore Haygood. Et il assure qu'il suffit largement même aux élèves qui étudient notre idiome pendant plus de deux ans.

Afin de ne pas laisser le lecteur sur une fausse impression, il sied d'ajouter que le lexique Vander Beke ne saurait rendre possible la lecture d'œuvres anciennes, trop complexes ou techniques. Il est manifeste aussi qu'en le préconisant nous ne pensons aucunement réduire les connaissances linguistiques des élèves à quelque 2000 mots.

Tel quel ce vocabulaire représente un bagage lexical minimum, un point de départ. Aux professeurs d'y parfaire par des adjonctions progressives, sagement dosées, qui suppléeront aux lacunes inévitablement inhérentes à toute systématisation.

Loin de nous l'idée de négliger l'enrichissement lexicologique. Mais ce développement mal dirigé risque de conduire au verbalisme, qui se contente de la seule acquisition de la formule sonore des vocables, sans appréhender leur contenu intellectuel. Le vocabulaire fondamental pare à ce grave danger. Il tend à une simplification bienfaisante, propre à faire converger l'effort vers l'essentiel. Il offre une méthode didactique rationnelle et féconde. Précieux auxiliaire, il sert admirablement la cause de l'enseignement. Il aidera les étrangers à mieux parler l'idiome aux douces sonorités de la « douce » France.

† M. Elie Perritaz, instituteur

Au soir de la belle fête de l'Assomption, un peu après neuf heures, quand le jour fut éteint, l'instituteur du village de Cheiry décédait pieusement. La triste nouvelle se répandit comme un coup de foudre. On ne pouvait croire sans hésitation. Le matin même, on avait rencontré M. Perritaz sur le chemin de l'église paroissiale de Surpierre. Il est vrai qu'en cette douce matinée, il avait été brisé par un grave malaise. Au lutrin même, avant l'office, alors qu'il était préoccupé par la préparation des chants liturgiques, un mal brutal le frappa. Comment dès lors, sa solide constitution résisterait-elle ? On se le demandait dans son entourage. Ne comptant plus sur son tempérament vigoureux, sur son énergie habituelle, il pensa à la mort qui, en quelques heures, allait démolir son corps robuste. Et dans le recueillement du soir, après de terribles heures de souffrance, conservant la plénitude de ses facultés, réconforté par les derniers sacrements, il rendit son âme à Dieu, emportant avec elle le mérite de 33 ans d'enseignement, d'incessant dévouement au service de l'école.

Un maître est décédé ! « Le Régent est mort. » Chacun le répétait, se le disait à soi-même, n'ajoutant rien d'autre. Pour tous, la douleur est grande. C'était un maître. Il n'avait qu'une préoccupation constante : son école, une